Recherche Documentaire par la pratique théâtrale

Présentation du Projet

Mock Trial

(Un *Mock Trial* est un « procès d'imitation ». Il s'agit d'un tribunal fictif, dans lequel des étudiants ou des professionnels simulent un procès pour expérimenter les différents rôles des protagonistes d'une affaire et tester des théories)

Avec les étudiant-es en Droit de l'Université de Lorraine à Metz

Intervenant-es :
Thomas Gourdy
Chloé Liévaux

Production :
Compagnie La Bande Passante

LA COMPAGNIE LA BANDE PASSANTE : INCUBATRICE DE CREATIONS DOCUMENTAIRES

La compagnie La Bande Passante est une compagnie théâtrale transdisciplinaire basée à Metz et fondée en 2007. Elle développe un projet artistique autour d'une réinvention de la notion de création documentaire. Aujourd'hui, la compagnie réunit une équipe artistique et technique d'une quinzaine de personnes autour du désir de partager des histoires intimes et sensibles en croisant les formes et les disciplines.

Nous nous inspirons du réel, et notamment des archives (mais aussi les objets, les récits, les lieux et les architectures), que nous considérons comme des moyens privilégiés pour rencontre l'autre et de faire récit. Chaque création est un tissage très fin de matériaux et de disciplines repensés en fonction de chaque histoire et de chaque rencontre.

Elle a produit de nombreuses créations documentaires sous forme de spectacles, d'installations, de podcasts, de portraits de territoires, et de créations en ligne, autour de sujets comme les faits divers, l'art brut, la photogénie et le cinéma, les documents papier, des recherches historiques, des récits adolescents.

UN NOUVEAU CYCLE DE CREATION CONSACRÉ À LA « JUSTICE »

La compagnie ouvre aujourd'hui un nouveau cycle de création documentaire autour de sujets sociétaux en questionnant les notions de justice, de droit, de police, de citoyenneté, à travers le projet « Force Bleus » mené par Thomas Gourdy, auteur et metteur en scène au sein de la compagnie.

Dans ce spectacle en devenir, Thomas, fils petit fils et arrière petit fils de policiers, y abordera la figure du justicier, notamment des figures marquantes de son enfance peuplée de policers en fonction. Il explorera ces thématiques au travers d'archives familiales et publiques, et de collectes de terrain.

« MOCK TRIAL » :
UN ATELIER DE CRÉATION DOCUMENTAIRE À LA FACULTÉ DE DROIT À METZ

Thomas Gourdy a rencontré les équipes enseignantes de la faculté de droit de Metz pour leur faire part de son projet et de son protocole de recherche.

Dans ce cadre, il a fait la rencontre de Chloé Liévaux, Maitre de conférence et chercheuse en droit Penal, qui a été intéressée par sa démarche. De là est venue l'envie de collaborer à un projet commun, inspiré des Mock Trials, c'est-à-dire de la reconstitution de grands procès publics, pour mêler théâtre, culture, et recherche universitaire.

Thomas Gourdy prendra à sa charge les ateliers d'écriture et de jeu, ainsi que la mise en scène de la forme finale. Chloé Liévaux, travaillera avec ses étudiants à la production de pièces juridiques, telles qu'une ordonnance de mise en accusation et de procès-verbaux, et veillera à la rigueur de reconstitution du protocole judiciaire. Elle se mettra en relation avec des professionnels du droit pour solliciter leur concours.

Porteur de projet 1 :
Thomas Gourdy, comédien auteur et metteur en scène

Formé à l'ENSATT, et fort marqué par son travail avec le metteur en scène Matthias Langhoff, il s'intéresse à la façon dont le langage transporte les rapports de pouvoir, les contourne, les tourne en dérision, les dépasse, les désigne.

En 2020, il entame un travail avec Joel Pommerat sur la prise de parole durant les Etats Généraux de la Révolution Française, travail mêlant des acteurs, des avocats, des députés en exercices ou à la retraite. L'écriture s'appuyait sur des improvisations à partir des archives nationales et de comptes rendus des séances pré-revolutionnaires.

Avec Rimini Protokoll, collectif artistique allemand élaborant leurs spectacles à partir de travaux d'enquêtes de terrain il participe à un projet de théâtre documentaire autour des logiques de rénovations immobilières de Marseille.

Il explore la performance en travaillant avec la performeuse brésilienne Janaina Leice au CDN de Caen, avec laquelle il jette les premières base d'un travail de recherche personnel sur la figure du policier, de l'héroïsation des récits de son père et de son grand-père policiers, à ces archives judiciaires qu'il a été chercher dans les sous-sols de la Préfecture de Police de Paris.

Sa collaboration avec la Bande Passante débute lorsqu'il dirige certaines collectes et ateliers d'écriture à partir de 2020 pour un cycle de création consacré aux récits intimes adolescents. Il s'engage alors dans la création du spectacle *Devenir* (2022), dont il est le dramaturge et le coauteur.

La jonction évidente des démarches documentaires de la compagnie autour du public et du privé, du général et de l'intime, les protocoles de collecte et d'écriture, la façon de mettre en scène le réel via la performance notamment, amènent la compagnie à s'engager autour de son projet de création personnel, initié en 2021, qui prend le nom de « Force Bleus ».

Thomas Gourdy : note d'intention

« Je porte, au sein de la Bande passante, un cycle de recherche artistique sur la justice : la perception d'un évènement et sa restitution, des discours qu'un individus produit sur lui-même et ses actions, mais aussi de la perception d'un individu sur le groupe et l'institution dans laquelle il agit, s'épanouit, se modèle, là où il prend part à l'action commune.

Un nouveau cycle s'est ouvert l'année dernière autour d'un spectacle en création : « Force Bleus » qui aborde le jugement de mon père, fonctionnaire de police.

Répondant à l'invitation de la Scène Nationale d'Arras, nous avons en 2023, travaillé avec des fonctionnaires de la PJJ et un groupe de jeune gens en foyer, exploré par l'improvisation, la position du témoin, la reconstitution des faits au moyen de l'interview.

Penser un atelier avec la Faculté de Metz, c'est creuser question de la capacité de la Justice à prendre en charge le témoignage au sein du dispositif administratif et législatif, du langage qui lui est propre.

Le théâtre est un laboratoire d'exploration du langage et de ses structures. Il met en lumière la puissance affectante des dispositifs.

Nous partirons d'un texte de théâtre contemporain – *ADN* de Denis Kelly – dans lequel un groupe d'adolescents provoque la chute de l'un d'entre eux au terme d'un jeu sadique auquel les un.es et les autres prennent part à des degrés divers.

Une fois établis les faits et les responsabilités des différents profils, nous nous appuierons sur ceux-ci pour déterminer :

- un groupe d'individus,
- les enjeux de pouvoirs,
- les responsabilités individuelles,
- la responsabilité collective

Dans un deuxième temps, nous collaborerons avec des professionnels de Justice afin de produire le procès de ces individus que nous imaginons jugés à leur maturité, à l'âge des étudiants de l'atelier.

Ce projet permettra de soulever ensemble les problématiques suivantes :

- Comment parler d'actes que l'on a commis avant sa majorité ?
- Comment témoigner ?
- Comment se défendre ?
- Quel discours produit-on derrière la barre ?

Les étudiant-es, sensibles à la question du droit et disposant de connaissances dont ne dispose pas chaque citoyen, improviseront depuis la place qui les met en jeu et en question directement, le banc des accusés.

Nous voudrions établir un partenariat avec l'espace Bernard Marie Koltès afin d'imaginer une restitution théâtrale dans les modalités du procès public mais transposé sur scène. Intégrer ce simulacre de procès au plateau de théâtre redessine l'endroit d'une scène où la Justice se déploie dans toute sa subjectivité. C'est aussi tout l'art de revisiter le théâtre dans ses rapports au procès.

L'un et l'autre se développent dans un espace consacré, suivant les règles qui dérogent aux pratiques de la vie ordinaire, qu'il s'agisse de geste, de la parole, ou même du costume.

Mais entre jeu et témoignage, reste la question de ce qui donne sens au droit. »

Porteuse de projet 2 :
Chloé Liévaux, Maitre de conférence et chercheuse en droit Pénal

Chloé Liévaux est maître de conférences spécialisée en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Lorraine.

Elle est l'auteur d'une thèse soutenue en 2018 au sein de l'Université Jean Moulin Lyon III intitulée *Réflexions autour de la pénalisation de l'activité médicale* et dirigée par le Professeur Patrick Mistretta. Elle est également membre et directrice adjointe du centre de recherche l'Institut François Gény.

Ses recherches portent essentiellement sur le droit pénal, les droits fondamentaux de la personne, le droit en perspective avec l'éthique, la bioéthique et le droit de la santé.

Elle questionne le sens et le bien-fondé de la règle pénale toujours en mouvement. Elle cherche à comprendre la légitimité du droit de punir, tant dans l'élaboration des normes que dans leur application. Aussi est-il nécessaire de mettre en perspective et en dialogue les différents acteurs du droit, qu'il s'agisse du législateur, des magistrats mais également des récipiendaires de la norme.

Chloé Liévaux : note d'intention

« Ce projet porté présente un intérêt universitaire indéniable pour les étudiants tant sur le fond que sur la forme.

En effet, le projet mené entend, partant d'une pièce de théâtre existante, travailler avec les étudiants l'ensemble de la chaîne pénale allant de la commission de l'infraction, de l'enquête pour arriver au jugement ainsi qu'à l'application des peines. Sont ainsi mobilisées toutes les matières de droit pénal envisagées au cours des études licence de droit.

Par ailleurs, ce projet entend questionner les étudiants sur le sens du droit pénal, de la fonction punitive et du sens de la peine. Les étudiants seront ainsi, dans ce premier volet, sollicités dans leur réflexion juridique, technique, théorique. La pratique juridique n'est pas délaissée par ce projet dans la mesure où des professionnels du droit seront associés aux ateliers et à la représentation (magistrat, greffier, avocat pénaliste, OPJ et administration pénitentiaire).

Ce projet entend, par ailleurs, solliciter les étudiants dans leur capacité d'écriture et d'aisance orale. A ce titre, seront mis en place des ateliers d'écriture destinés à rédiger ensemble la pièce qui sera co écrite par l'ensemble des étudiants volontaires, mobilisant ainsi tant leur capacité d'argumentation que d'écriture. Par ailleurs, ce projet a également vocation à permettre aux étudiants de développer des qualités d'aisance à l'oral là où l'oralité n'est pas particulièrement enseignée à l'occasion des études de droit lors même qu'elle constitue une part importante pour de nombreux métiers juridiques. Les enseignements d'improvisation et de théâtre dispensés par Thomas Gourdy dans ce cadre constitueront donc indéniablement une plus-value importante pour les étudiants messins participants au projet d'atelier d'écriture.

Plus largement, l'université de Lorraine ne peut qu'être valorisée par un tel projet qui atteste de l'ouverture d'esprit du droit, particulièrement du droit pénal et des sciences criminelles à la culture qui, par ailleurs, apportera une visibilité dans la mesure où ce travail annuel devrait faire l'objet d'une représentation théâtrale finale. »

labandepassante.cie@gmail.com
3 rue Georges Bernanos
57050 Metz

THOMAS GOURDY
Responsable artistique
artistique@ciebandepassante.fr
06 08 13 93 06

AURÉLIE FISCHER
Responsable administrative
administration@ciebandepassante.fr
06 33 53 22 62

BENOIT FAIVRE
Communication et diffusion
diffusion@ciebandepassante.fr
06 69 42 59 56